

Comité du Plan d'action organisationnel contre le racisme du SCFP-Ontario

Mandat – 15 juin 2020

Introduction

Le Comité du Plan d'action organisationnel contre le racisme du SCFP-Ontario (*aussi appelé le Plan*) a été créé en 2018 en réponse à la résolution 109 demandant la création d'un plan pour répondre à la sous-représentation et à l'exclusion systémiques des membres noirs, racisés et autochtones.

1. But du Comité

Le mandat du Comité est :

- d'élaborer un plan clair et adapté pour mettre en œuvre le Plan d'action organisationnel contre le racisme (le Plan);
- d'examiner et d'évaluer le Plan et sa mise en œuvre en permanence;
- de faire rapport aux membres à divers moments et de différentes façons;
- de mobiliser les membres du SCFP afin qu'ils soient mis au courant du Plan et le soutiennent;
- de communiquer avec les membres du SCFP au sujet du Plan;
- de faire avancer le développement d'un processus de responsabilisation à l'égard des membres;
- de conseiller et, sur demande, d'orienter le Conseil exécutif du SCFP-Ontario;
- de demeurer au fait du racisme, du racisme à l'égard des Noirs et du racisme à l'égard des Autochtones au sein de notre syndicat et de régler ce problème.

2. Composition du Comité

Le Comité est une combinaison d'un sous-comité du Conseil exécutif du SCFP-Ontario et d'une représentation des membres. Il est composé des personnes suivantes :

- les dirigeants du SCFP-Ontario – soit le président et le secrétaire-trésorier;
- le président du Plan d'action organisationnel contre le racisme – un membre noir, autochtone ou racisé du Conseil exécutif du SCFP-Ontario;
- trois représentants à l'égalité du Conseil exécutif du SCFP-Ontario (cela doit comprendre le représentant du Comité de la justice raciale, le représentant du Conseil des Autochtones et le président du Comité des droits de la personne si non représentés autrement) ou un représentant désigné;
- un représentant sectoriel du Conseil exécutif du SCFP-Ontario;
- des membres noirs, autochtones ou racisés du SCFP-Ontario choisis à même l'ensemble des membres et nommés par le Conseil exécutif. Ces membres seront

choisis par l'entremise d'un processus de candidatures qui tient compte d'une représentation de l'équité, sectorielle et régionale;

- un membre additionnel du Conseil exécutif du SCFP-Ontario;
- le directeur régional de l'Ontario du SCFP national ou une personne désignée;
- des membres du personnel du SCFP-Ontario et du SCFP national, tels qu'assignés.

3. Calendrier pour les nominations au Comité

Les membres du Conseil exécutif du SCFP-Ontario :

- seront choisis à même les membres du Conseil exécutif du SCFP-Ontario après leur élection au congrès du SCFP-Ontario. L'uniformité et le besoin d'avoir de nouvelles voix seront pris en considération.

Les représentants de l'ensemble des membres du SCFP-Ontario :

- seront recommandés pour nomination par le Conseil exécutif par un comité de sélection composé d'un total de trois membres du Comité du Plan d'action organisationnel contre le racisme, y compris le représentant du Comité de la justice raciale et le représentant du Conseil des Autochtones. Le comité de sélection bénéficiera de l'aide et du soutien des membres du personnel qui lui seront affectés;
- le mandat des membres choisis sera de deux ans à compter de janvier 2021.

4. Rôles et responsabilités des membres du Comité et soutiens offerts

Les membres du Comité du Plan d'action organisationnel contre le racisme doivent rendre des comptes aux membres du SCFP-Ontario et au Conseil exécutif du SCFP-Ontario. Le Comité du Plan d'action organisationnel contre le racisme :

- assistera régulièrement à des réunions et fournira des conseils stratégiques et des commentaires. Il y aura au moins deux réunions par année;
- aidera avec le partage de l'information entre l'ensemble des membres du SCFP et le Comité;
- participera à une formation pertinente pour renforcer les connaissances et les compétences des membres du Comité;
- demeurera au courant des lois, politiques et projets communautaires pertinents afin d'informer le Conseil exécutif du SCFP-Ontario;

- facilitera des présentations et des séances de formation, y compris lors de conférences sectorielles, de réunions des sections locales et autres événements et conférences du SFCP-Ontario afin de faire avancer la mise en œuvre du Plan;
- participera à l'action politique et à d'autres activités liées à la lutte contre le racisme, dont le racisme à l'égard des Noirs, le racisme à l'égard des Autochtones, la lutte contre l'islamophobie, l'antisémitisme et la lutte contre la suprématie blanche;
- élaborera et modifiera le Plan afin de mieux identifier la discrimination et le racisme individuels et systémiques au sein de notre syndicat et afin de travailler à les éliminer.